

# L'industrie de l'édition face à l'hydre du piratage

- Le FBI a arrêté deux têtes pensantes du site Z-Library qui revendique un catalogue de 11 millions d'ouvrages.
- Partout dans le monde, les maisons d'édition luttent contre le phénomène du piratage.

## ÉDITION

Nicolas Richaud  
@NicoRichaud

L'histoire est digne d'un roman. Début novembre, le FBI a procédé à l'arrestation en Argentine de deux Russes accusés d'être parmi les têtes pensantes de Z-Library, une plateforme de piratage de livres d'ampleur mondiale lancée en 2009. Dans le même temps, le site était bloqué aux Etats-Unis. Ne s'autoproclamant rien de moins que « la plus grande bibliothèque du monde », Z-Library revendique un catalogue de près de 11 millions de titres disponibles – dont des romans au format ePub, le standard de référence des e-books, mais aussi des BD ou des mangas. Les deux interpellés vont être jugés aux Etats-Unis pour violation du droit d'auteur, fraude et blanchiment d'argent.

Ces derniers mois, Z-Library n'a cessé de gagner en notoriété, notamment grâce à TikTok, où les utilisateurs se partagent les liens de redirection. Sur l'application très populaire auprès des adolescents, le hashtag #zlibrarybooks totalise 14,6 millions de vues. Ce qui a incité les acteurs du secteur à agir aux quatre coins du globe. En France, le syndicat national de l'édition (SNE) avait lancé, fin juin, une action en justice contre Z-Library, y associant douze maisons d'édition, dont Editis, Hachette, Humensis ou Cairn.

Deux mois plus tard, le tribunal judiciaire de Paris ordonnait le blocage de Z-Library par les fournisseurs d'accès à Internet sur le sol français. « Le plus compliqué a été de cartographier l'écosystème de Z-Library, tous les liens de redirection et les sites miroirs. Au total, nous avons identifié 209 noms de domaine qui ont tous été bloqués », détaille Julien Chouraqui, directeur juridique du SNE. Aujourd'hui, Z-Library n'est pas totalement inactif car les serveurs du site, se trouvant à l'étranger, n'ont pas été débranchés. Mais il est beaucoup plus difficile d'y accéder et c'est ce qui importait. »

### « Le piratage est entré dans une nouvelle ère »

Le phénomène du piratage est loin d'être neuf dans le secteur de l'édition. En avril 2021, la justice française avait ainsi condamné plusieurs membres de la Team AlexandriZ pour le piratage de 23.942 livres (des faits commis entre 2010 et 2013) à des amendes pécuniaires et des peines de prison

avec sursis. Mais l'ampleur du phénomène a radicalement évolué.

« En dix ans, le piratage est entré dans une nouvelle ère. On est passé d'une pratique locale, quasi artisanale comme celle de la Team AlexandriZ, à une organisation internationale et à la logique industrielle avec Z-Library, retrace Julien Chouraqui. Le nombre de sites de piratage spécialisés dans le livre a fortement augmenté en volume. » Z-Library se rémunérait avec de la publicité. Résultat, les grandes maisons d'édition se sont emparées du sujet. « C'est l'une des plus hautes priorités au sein du groupe, fait valoir Juliane Charbois, directrice juridique et compliance d'Editis, numéro deux français du secteur. Nous faisons appel à un prestataire externe qui scanne le web et envoie des notifications directement aux sites pirates et nous avons aussi des équipes dédiées qui font ce travail. Depuis début 2021, nous avons fait désindexer 7 millions de liens de redirection et fait supprimer plus de 100.000 fichiers. »

### En 2021, les trois principales plateformes de piratage de mangas totalisaient plus de 300 millions de visiteurs uniques.

Comme de juste, les auteurs de best-sellers sont les plus ciblés. « Le dernier roman (« Anéantir ») de Michel Houellebecq a été téléchargé plus de 28.000 fois et celui de Virginie Despentes (« Cher Connard ») près de 20.000 fois », rapporte Hervé Bien-vault, spécialiste du livre numérique, ne citant là les chiffres que d'une seule plateforme francophone. « Cela va très vite. Un ouvrage de Guillaume Musso qui sort à 8 heures du matin, vous le trouvez trois heures plus tard sur un site pirate. »

De plus en plus populaires, les mangas sont le format le plus touché par le piratage. En fin d'année dernière, les trois principales plateformes de piratage de ce type d'œuvre totalisaient plus de 300 millions de visiteurs uniques, selon l'AJB, une organisation japonaise professionnelle du secteur. Shueisha, Kodansha, Shogakukan : les grandes maisons d'édition nippones mènent un combat acharné contre le piratage. Ce qui a notamment conduit à l'arrestation du propriétaire du site chinois MangaBank.

Reste qu'en France, l'impact économique du piratage à l'échelle de

l'industrie – qui a connu une année 2021 record – demeure limité et loin du violent séisme vécu par le monde de la musique au début des années 2000. « L'édition est très immunisée contre le piratage en France parce que les lecteurs continuent à avoir une forte appétence pour le livre imprimé, y compris les plus jeunes, expose Hervé Bien-vault. On voit que le format de l'e-book n'a jamais vraiment décollé. Ce qui explique pourquoi le secteur n'a jamais eu besoin de créer une offre numérique légale à la Spotify pour faire face au piratage. »

Circonscrire, la menace n'en demeure pas moins vivace et la lutte sans relâche. « Dès qu'on coupe une tête, une autre repousse. Notre but, si nous ne pouvons pas annihiler le piratage, est de l'endiguer et d'empêcher que certaines plateformes ne gagnent trop en notoriété », souligne Julien Chouraqui. Juste après la décision de justice pour Z-Library, de nouvelles répliques du site sont apparues et on envisage de lancer des blocages complémentaires en référé. Nous avons aussi actuellement d'autres plateformes dans le viseur. » ■



Les auteurs de best-sellers sont les plus ciblés par le piratage. Photo iStock

## Un secteur à l'épreuve des cyberattaques

### Plusieurs grands noms de l'édition ont été la proie de rançongiciels ces derniers mois. Pour les hackers, s'attaquer à ce type d'entreprise peut être un moyen de gagner en notoriété.

Dans l'univers de l'édition aussi, c'est un mot que tout le monde commence à bien connaître : ransomware (ou rançongiciel), soit les logiciels malveillants qui piègent les utilisateurs avant de leur demander une rançon. Chez Média Participations, l'un des poids lourds du secteur en France, cette expression est devenue une réalité en avril 2021.

« On a reçu un coup de téléphone de l'Anssi [l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, NDLR] à 8 heures du matin pour nous dire qu'ils avaient détecté des activités suspectes chez l'un de nos sous-traitants informatiques. En quelques minutes, on a arrêté tout notre système informatique. Il s'est avéré que c'était un ransomware de hackers russes que l'on a choisi de ne pas payer », se remémore Claude de Saint-Vincent, directeur général de Média Participations. Au final, plus de stupeur

que de mal pour le groupe propriétaire des maisons d'édition Dargaud ou La Martinière.

« Nous n'avons perdu aucun fichier, notre système de sauvegarde était complet. Mais cela a été très handicapant pendant trois mois, le temps que l'on relance toute la machinerie et les passerelles entre les différents systèmes IT de nos filiales dans plusieurs pays. Durant plusieurs semaines, nous avons payé nos fournisseurs par chèque, détaille Claude de Saint-Vincent. Depuis, nous avons renforcé nos systèmes de protection. Ce qui nous coûte quelques centaines de milliers d'euros, sans compter les coûts d'intervention lors de la cyberattaque qui ont été du même acabit. »

### « Une préoccupation forte »

Cet été, Macmillan, un grand nom de l'édition américaine, a subi ce type d'attaque. Tout cela a incité les groupes du secteur à relever leur garde. « C'est une préoccupation forte, d'autant plus avec le contexte géopolitique actuel. Depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine, nous avons augmenté notre degré de protection », note Juliane Charbois, directrice juridique et compliance d'Editis (Julliard, Plon, etc.).

Dans l'ombre des deux « hacks » emblématiques et médiatiques ayant frappé Macmillan et Media Participations, de nombreuses autres cyberattaques se déroulent sans que leurs victimes ne communiquent forcément publiquement à ce sujet. « Plusieurs maisons d'édition françaises ont été la cible de cyberattaques ces derniers mois, confie Julien Chouraqui, directeur juridique du Syndicat national de l'édition (SNE). Le phénomène s'est clairement intensifié dernièrement. »

Reste que l'édition demeure encore relativement épargnée en comparaison avec d'autres secteurs. « Il y a une logique d'opportunisme chez les hackers et une maison d'édition n'est pas la meilleure cible potentielle. C'est un secteur encore relativement peu numérisé et un cybercriminel qui veut faire du profit aura tout intérêt à s'attaquer à des firmes beaucoup plus rentables et des secteurs d'activité bien plus florissants », note Jérôme Billois, expert en cybersécurité au cabinet Wavestone.

Ce qui n'a pourtant pas découragé certains cyberassaillants. La raison ? A l'instar d'autres industries culturelles comme le jeu vidéo – dont certains grands groupes ont

subi des cyberattaques ces dernières années –, l'édition peut être un terrain privilégié par les hackers en quête de notoriété et dans une logique de « personal branding ».

« Une cyberattaque d'une maison d'édition comptant des auteurs de best-sellers très connus peut être très relayée médiatiquement car cela fera plus parler que si c'était une ETI industrielle, expose Jérôme Billois. Et cela peut permettre au cybercriminel de se faire connaître ou d'affirmer sa réputation dans son milieu. » — N. R.

« La cyberattaque d'une maison d'édition comptant des auteurs de best-sellers peut permettre au cybercriminel de se faire connaître. »

JÉRÔME BILLOIS  
Expert en cybersécurité au cabinet Wavestone.

## Atos s'allie au cloud d'Amazon pour dessiner un avenir à son infogérance

### INFORMATIQUE

### Atos va proposer de façon préférentielle les services d'informatiques en ligne d'Amazon Web Services à 800 de ses clients les plus importants.

Florian Dèbes  
@FL\_Debes

Amazon fera partie du futur d'Atos. Le groupe technologique français en voie de se scinder en deux vient de conclure un partenariat avec le numéro un mondial de l'informati-

que en ligne. L'annonce a été officialisée à Las Vegas où la filiale Amazon Web Services du champion américain tient sa conférence annuelle cette semaine.

Le directeur général du groupe de Bezons, Nourdine Bihmane, voit dans cet accord de coopération « une étape industrielle importante » dans le plan de transformation des activités infogérances d'Atos, c'est-à-dire la gestion et l'optimisation des serveurs informatiques des clients. Contrairement à l'autre branche du groupe destinée à être cotée en Bourse et à enregistrer de fortes croissances dans la cybersécurité et l'analyse de données, Atos espère 5% de marge opérationnelle en 2026 pour l'infogérance.

Concrètement, l'accord prévoit qu'Atos propose de façon préférentielle les services cloud d'AWS à 800 de ses clients les plus importants. « C'est un peu risqué dans la mesure où les clients aiment bien avoir le choix mais c'est habile pour Atos qui montre ainsi qu'il revient dans le jeu malgré les turbulences du moment », réagit à chaud Lyonel Rouâst, le président en Europe du cabinet d'analystes ISG.

Les deux groupes n'indiquent pas le volume de chiffre d'affaires qui pourrait naître de ce travail mutuel. En contrepartie, AWS apportera une solution à deux problèmes criant d'Atos. D'une part, 3.000 salariés d'Atos seront formés aux dernières technologies AWS et obtiendront

près de 20.000 certifications. Atos estime la valeur de ce geste à 30 millions d'euros au vu du prix catalogue de ces formations. D'autre part, AWS s'engage à utiliser les centres de données aujourd'hui sous-utilisés d'Atos quand ses propres capacités ne suffisent plus à servir tous ses clients. Une soixantaine de salariés du groupe américain seront dédiés à ce partenariat en Europe.

### Expert tiers

Pour relever la tête, s'allier à l'entrepreneur qui a fait le succès du « cloud computing » a tout d'un paradoxe. De fait, les déboires des infogéreurs comme Atos ou ses rivaux IBM et DxC ont commencé depuis que leurs clients préfèrent louer des ser-

veurs dans le cloud plutôt que de demander aux infogérants de parer leurs propres serveurs.

« Jusqu'ici, les acteurs du cloud étaient vus comme nos ennemis mais ils sont devenus une réalité chez nos clients » préfère retenir Nourdine Bihmane. En clair, Atos entend se renouveler en se présentant comme un expert tiers entre son client et les technologies parfois complexes à maîtriser d'Amazon Web Services. Surtout au moment où de nombreux clients se plaignent d'une envolée de leur facture en raison de surconsommation imprévue.

### Accord non exclusif

« La relation avec Amazon Web Services s'est approfondie ces 18 derniers

mois », rembobine Nourdine Bihmane. Les deux groupes travaillent ensemble depuis 2012 mais un coup de froid s'était fait sentir lorsque, en 2018, Atos avait commencé à se rapprocher de Google Cloud. Cette fois, le partenariat prévu pour durer cinq ans n'est pas exclusif. Atos pourra donc aussi diriger ses clients vers Microsoft, Google ou un autre.

Ce partenariat risque par ailleurs de renforcer les rumeurs prêtant à Atos et Amazon l'intention de bâtir une offre commune de cloud souverain et de confiance comparable à celle des atelages Google/Thales ou Capgemini/Orange/Microsoft pour l'hébergement des données stratégiques. Des rumeurs qui n'ont jamais été démenties. ■